

La FSASD

institution apprenante



- Programme de formation spécifique pour chaque collaborateur
- Accompagnement et suivi personnalisés
- Développement du rôle professionnel par des parcours de formation
- Valorisation des métiers par des certificats ou diplômes (CFC/Post-grade/spécialisations)
- Encouragement à la formation continue : cours, séminaires, stages



Fondation propice à la reprise d'une activité professionnelle après une interruption pour raison familiale

